



COMITE SYNDICAL du 12 décembre 1990

PRESENTS : - Représentants du Conseil Général :

- M. Charles GINESY, Président du Conseil Général des AM.
- M. Hervé de FONTMICHEL, Président de l'ECOLE DEPARTEMENTALE.
- M. Jean Pierre ASTIER
- M. Bernard DEMICHELIS
- M. Lucien GRIFFA
- M. Jean Pierre LELEUX
- M. Gilbert MARY
- M. René MORANI
- M. Marius PAPI
- M. Jean PASCAL, Président d'honneur de l'ECOLE DEPARTEMENTALE
- M. Jean THAON

- Représentants des Communes :

- ANDON : M. DELORENZO
- CLANS : M. Lucien BELLEUD
- COURSEGOULES : M. Jean Pierre BOUIGUES
- GILETTE : Mme Francine SOMARIA
- ROQUEBILLIERE : M. Jean Marie MARIA
- ROQUESTERON : M. Joseph BALDINI
- ST ETIENNE DE TINEE : M. Marcel MURRIS
- ST MARTIN VESUBIE : M. Roger ZORRO
- ST SAUVEUR SUR TINEE : M. Jean Marie GRIBALDI
- SOSPEL : Mme Jeannine SARAMITO
- VILLARS SUR VAR : Mme Colette BOURRIER

- Invités :

- M. Paul GUERRIER, Trésorier payeur général honoraire.
Conseiller technique pour les finances, du Président du Conseil Général.
- M. Guy LEDANTEC, Payeur Départemental Adjoint.
- M. Eric DE BACKER, chargé de mission au Conseil Général.
- M. SAMBUCCI, chargé de missions à la culture au Conseil Général.
- M. Roger BRUN, Directeur Général de l'Ecole.
- M. James DUBREUIL, Directeur Adjoint de l'Ecole.
- M. Claude VANDAMME, Directeur Adjoint de l'Ecole.
- M. Guy PIERRE, Secrétaire Général de l'Ecole.

Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE

Tél. : 93 83 60 40

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

MARTIN-VESUBIF / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

REPRESENTES : Représentants du Conseil Général :

- M^{lle} Pierrette BELLON
- M. Roger DUHALDE, Vice Président du Conseil Général, pour la Culture et le Tourisme
- M. Pierre GIANOTTI
- M. Pierre GUIGONIS
- M. Gérard SPINELLI

Représentants des Communes :

- PEONE-VALBERG : M. Georges BARBIER
- PUGET-THENIERS : M. Gilbert LAUGIER
- ST VALLIER DE THIEY : Mme Michèle PECQUEUR

EXCUSES :

- ISOLA : M. CLARY

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Bilan Année scolaire 1989/90 et Rentrée 1990.
- 2/ Modification de certaines Délibérations du 24/04/90.
- 3/ Entretien des locaux mis à la disposition de l'Ecole.
- 4/ Concours de recrutement 1991.
- 5/ Budget Prévisionnel 1991.

Le Président, M. Hervé de FONTMICHEL, ouvre la séance à 18h00, et salue les nombreux présents.

1/ Bilan Année scolaire 1989/90 et Rentrée 1990.

Le président développe l'expansion continue de l'Ecole, rendant hommage à son Directeur Général, Roger BRUN et l'ensemble du personnel administratif et pédagogique.

Le Président charge Mr. BRUN de commenter les tableaux remis à chacun et présentant l'évolution de l'Ecole depuis sa création en 1984.

Mr. BRUN, Commente les tableaux (jointés au présent compte rendu) :

- Création d'emplois de 3 poste 1/5 en 1984 à 38 postes en 1989
- 130 élèves en 1984 et 806 en 1990, étant entendu que le décompte s'entend par personnes physiques, mais que les élèves peuvent suivre plusieurs disciplines. A cet effet, en décomptant par élèves assistant à des cours, on obtient un chiffre voisin de 1000.

APPROUVE A L'UNANIMITE.

2/ Modification de certaines Délibérations du 24/04/90.

Le Président Donne lecture des modifications édictées par Monsieur le Préfet:

- Dél. N° 9004/02 concernant les délégations de signatures est à rapporter.
- Dél. N° 9004/08 concernant les Indemnités du Personnel est à modifier, car la prime doit être versée trimestriellement.
- Dél. N° 9004/04 concernant les Création de Postes est à modifier, notamment le poste du Directeur Général.

APPROUVE A L'UNANIMITE.

D'autre part, il convient de :

- créer 3 nouveaux postes de professeurs.
- passer Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale pour un suivi médical des employés de l'Ecole.

APPROUVE A L'UNANIMITE.

3/ Entretien des locaux mis à la disposition de l'Ecole.

Mr. BRUN indique que certains locaux sont l'objet d'une négligence qui s'accommode mal avec l'état de locaux destinés à l'enseignement. Il précise que ce n'est pas une généralité.

Le Président demande que cette information circule, afin que les Communes qui se sentent concernées, prennent les dispositions qui s'imposent.

4/ Concours de recrutement 1991.

Le Président donne lecture du texte remis à chaque participant, quant aux critères définis pour les concours de 1991, pour le Recrutement de nouveaux professeurs :

- 2 Postes de Professeur de Formation Musicale à temps plein.
- 1 Poste de Professeur de Saxophone à temps plein.
- 1 Poste de Professeur de Flûte Traversière à temps plein.
- 1 Poste de Professeur de Guitare à temps plein.
- 1 Poste de Chargé de Missions à temps plein.

Les membres désignés pour représenter le Comité lors de ces concours sont :

Titulaires : - M. Hervé de FONTMICHEL, Président,
- M. Jean PASCAL,
- M. Jean THAON,
- M. Georges BARBIER.

Suppléants : - M. Jean Pierre LELEUX,
- M. Jean Marie MARIA.

APPROUVE A L'UNANIMITE.

5/ Budget Prévisionnel 1991.

Le Président confie à Monsieur BRUN la présentation du projet de Budget 1991 avec lectures des chapitres et les commentaires éventuels.

Monsieur LE DANTEC demande une modification, déjà intégrée dans les textes :

- Suppression des comptes 06 et 82 qui seront reportés au Budget supplémentaire 1991, du Syndicat.

- modification du compte 82 en compte 7379 pour le même montant.

Le Budget s'équilibre donc en dépenses et en recettes à :

- Investissement : 100 000 F

- Fonctionnement : 7 000 000 F

APPROUVE A L'UNANIMITE.

6/ Intervention de M. GINESY, Président du Conseil Général des AM.

Monsieur GINESY rappelle qu'il a suivi de près, la création de l'Ecole. Il n'hésite pas à dire qu'à cette époque, il n'y croyait pas, étant conscient des difficultés qu'il faudrait maîtriser ... et qu'il est admiratif, face aux résultats éloquentes évoqués aujourd'hui.

Il rend hommage au Président de FONTMICHEL, et rappelle sa compétence, depuis longtemps démontrée, lorsqu'il créa le secteur des affaires Culturelles au Conseil Général. Il évoque l'Ecole Maîtrisienne de Grasse, qui est également, un exemple à l'échelon national.

Lui même très attaché à la culture musicale qu'il a pratiquée, salue les résultats nés de l'effort du Conseil Général et des Communes.

Le Président remercie les Maires des Communes qui se sont "mobilisés" pour soutenir cette initiative.

Salue la tâche ingrate des professeurs, qui sillonnent ... par tous les temps... les routes de montagnes, pour apporter la musique dans les communes du haut pays.

Il demande que son message leur soit transmis.

Salue avec une considération toute particulière, la présence du premier adjoint au Maire de NICE, Monsieur Paul GUERRIER, pour l'intérêt qu'il porte à l'Ecole mais aussi pour la compétence de premier ordre dont il fait la démonstration dès qu'il est consulté. Le Président formule le vœu de pouvoir longtemps, user de ses judicieux conseils. Il cite ses avis de sagesse dont, entre autres, l'Ecole a tiré les meilleurs enseignements.

Remercie Monsieur le DANTEC, dont il garde le souvenir des années où il l'a connu dans le haut pays et apprécie de le savoir, désormais à ses hautes fonctions de la Paierie Départementale, car il y apporte une sécurité à la gestion financière de l'Ecole Départementale.

Souligne ce que représente désormais pour l'Ecole, sa transformation en SYNDICAT MIXTE.

Evoque l'important Budget de l'Ecole Départementale et indique que le Conseil Général poursuivra son effort, en raison de ses résultats et du "lustre" qu'elle apporte au rayonnement des enfants du haut pays.

Le Président du Conseil Général conclut que ces succès sont l'oeuvre commune de l'assistance présente,constituée par tous " ses acteurs "

7/ Orientation 1991 :

Monsieur BRUN Expose succinctement les rôles des membres de la direction de l'Ecole, qui assistent à la réunion.

Il évoque la campagne publicitaire qui a été entreprise depuis l'année dernière, pour parfaire l'implantation de l'Ecole et faire connaître l'action culturelle financée par le Conseil Général et les Communes. Il salue en cette occasion, le soutien rencontré auprès de Mr. CRITON, directeur de la communication du Conseil Général et cite les actions d'affichages et de tirages de documents qui ont assurément, contribué à l'augmentation des effectifs d'élèves, constatée, lors de la dernière rentrée scolaire (+ de 10%). Il cite également la "Plaquette" qui sera diffusé dans tous les Conseil généraux de France et qui ne manquera pas de valoriser l'"Image de marque" de l'Ecole.

Stages :

- "Musique et ski" (musique d'ensemble)
- Musique traditionnelle (avec la Délégation à la musique)
- Formation continue à l'attention de nos professeurs

Participation à "l'année Mozart" par une tournée de cinq jours de nos jeunes pianistes (" Tournée Amadéus ")

Soutien à l'"Ensemble Instrumental des A.M", qui est né de l'E.D.M. et constitué par ses professeurs (10 concerts prévus, par une action menée en commun avec la Délégation à la Musique des A.M.

8/ Questions diverses :

Mme SARAMITO : L'E.D.M. envisage t-elle d'étendre sa pédagogie à l'étude de la danse ?

Monsieur BRUN : L'étude en est confiée à la Délégation à la musique et à la danse. Cette réalisation doit tenir compte des impératifs édictés par le Ministère de la culture.

- Les salles doivent en effet, comporter un équipement régi selon des normes précises.

- La qualification des professeurs fait actuellement l'objet d'une étude, pour définir ce que sera le Diplôme d'état.

Le Président prend note de l'interêt porté à cette discipline.

a/ Mme SARAMITO : Souhaiterait qu'il y ait plus de publicité notamment pour le Jardin Musical dans les Ecoles Primaires.

Le Président demande que le personnel de l'E.D.M. se mobilise sur le terrain, dans les écoles pour y placer eux-mêmes, des affiches, en contactant les directeurs d'établissements, dont il s'étonnerait du refus de collaboration.

c/ Monsieur LELEUX : L'E.D.M. envisage t-elle dans un avenir proche, de pouvoir présenter ses élèves, sous la forme d'orchestres, à qui les Communes et les élus, en général, ne manqueraient pas de réserver une priorité ?

Monsieur BRUN : L'E.D.M. fait obligation de pratique collective. Il en résulte que les élèves se préparent à l'aptitude de la pratique d'orchestre. Par ailleurs, l'expérience en orchestre a déjà été réalisée avec un succès encourageant, lors du regroupement d'enfants instrumentistes, au cours du stage Musique et Ski de Valdeblore, en 1989 et en 1990. Ce stage va se renouveler en février 1991 et il est précisément envisagé qu'à l'issue du prochain stage, des dispositions soient prises, pour continuer le travail avec les membres de l'orchestre de ce stage.

d/ Monsieur MARY : demande s'il n'est pas possible que les professeurs résident dans les Communes de la zone de montagne ?

Monsieur BRUN : Il n'existe aucun texte légal qui permette à un employeur et à l'Ecole, en l'occurrence, d'imposer un lieu d'habitat à son personnel.

Monsieur THAON : ne pourrait-on pas payer une allocation de logement aux professeurs qui s'installeraient dans le haut pays ?

Monsieur BRUN : Ce n'est pas réglementaire.

Le Président Charge néanmoins Mr. BRUN, de faire part à ses professeurs, du souhait judicieusement soulevé par Monsieur MARY.

e/ Monsieur BALDINI : l'Ecole soutient elle les fanfares ?

Monsieur BRUN : Oui, par la mise à disposition de répétiteurs.

Monsieur MARY : C'est déjà chose faite à BREIL. Il profite de l'occasion pour saluer le soutien de l'E.D.M. et l'investissement de ses professeurs.

Aucune autre question n'ayant été posée, la réunion du Comité Syndical se termine par la présentation audio visuelle de l'enregistrement de l'Emission des actualités régionales télévisées du 6 mars 1990, sur la chaîne F.R.3, réalisée au centre d'enseignement de SAINT JEZAIRE.

La Séance est levée à 19,15 H.

Le PRÉSIDENT
Hervé de FONTMICHEL,

